

*Par M. Thompson (Garibou) :—*

Q. Ne pensez-vous pas qu'on pourrait faire venir en aucun temps de la Californie 5,000 chinois à un quart du prix du travail européen ?—Non, je ne le pense pas.

*Par M. Trow :—*

Q. Supposé que l'on soit pour dépenser trois ou quatre millions de dollars sur les travaux publics, et qu'il y eut une annonce demandant trois ou quatre mille travailleurs, quelle serait la proportion des chinois employés selon vous ? Supposez-vous qu'ils seraient plus portés que d'autres classes, à accourir dans le pays pour obtenir ce travail ?—Je ne le pense pas.

Q. Est-il à craindre qu'un très grand nombre de chinois viennent dans la province dans le cas où des travaux publics seraient donnés à l'entreprise ?—Je suppose que s'ils étaient sûrs d'obtenir de l'emploi permanent avec d'assez bons gages, l'on serait capable d'en trouver un nombre suffisant pour une entreprise considérable.

Q. Ne pourrait-on pas espérer que les blancs accourraient avec autant d'empressement que les chinois ?—Je pense que l'on pourrait toujours obtenir un nombre suffisant de travailleurs blancs.

*Par le président :—*

Q. En disant que vous pensez qu'il serait mieux pour la province d'employer des européens au lieu des travailleurs chinois et mieux pour la confédération d'employer la main-d'œuvre chinoise, qu'est-ce que vous voulez nous faire entendre par là ? Comment la confédération pourrait-elle retirer un avantage et la province souffrir du dommage ?—Je pense qu'avec les chinois il est possible que le Canada fasse faire ses travaux un peu à meilleur marché.

Q. La province, néanmoins, trouverait son avantage à avoir des travailleurs blancs ?—A avoir des travailleurs blancs qui pourraient, l'entreprise terminée, s'établir sur les terres de la province.

Q. N'est-il pas probable qu'une population blanche qui serait employée aux travaux publics du Canada, consommerait plus d'articles de commerce payant des droits, que ne le feraient des chinois ?—Oui ; je ne sais pas trop à propos d'articles payant des droits ; parce que je suppose que ce que consomment les chinois paie aussi des droits.

Q. Cela peut être ; mais la question peut se soulever et je vous le demande ; pensez-vous que les chinois consommeraient une aussi grande quantité d'articles imposés, que les blancs ?—Non ; je pense qu'ils sont plus économes et plus prévoyants.

Q. Est-ce qu'en général ils portent des habits semblables à ceux que portent les blancs ?—Oui, dans la partie que j'habite, ils le font.

Q. La même espèce d'habillement ?—La même espèce d'habillement.

Q. Généralement parlant, portent-ils les mêmes habits ?—Je ne pense pas qu'ils le fassent dans les villes.

*Par M. Brooks :—*

Q. Quelle sorte de stimulants sont-ils dans l'habitude de prendre ?—Ils ont une espèce de mélange sucré, qu'ils importent de Chine—une espèce de vins sucrés. Quelques-uns d'entr'eux boivent de nos spiritueux ordinaires ; mais pas en grandes quantités.

Q. Usent-ils d'opium ?—Plusieurs en usent.

*Par M. Trow :—*

Q. Sont-ils tempérants, en général ?—Au meilleur de ma connaissance ils sont tempérants.

Q. Plus que les blancs ?—Oh ! beaucoup plus. Je ne pense pas avoir jamais vu un chinois enivré. Sans doute il y en a qui s'enivrent, mais je n'en ai jamais vu.

*Par M. Connell :—*

Q. Quelle est, suivant vous, le sentiment général du peuple de la Colombie-Britannique quant à leur permettre de s'établir permanentement dans la province ?—Je pense que le sentiment général s'opposerait très fortement à ce qu'ils s'établissent d'une manière permanente dans la province—à ce qu'ils y prennent des terres—à ce qu'ils en deviennent propriétaires absolus.